

ÉCONOMIE ET ENTREPRISES : RENCONTRE AVEC UNE MILITANTE DE L'ENTREPRISE, BÉATRICE MAURO SENDRA, PRÉSIDENTE DE LA CPME 04

Expert-comptable de profession, elle connaît particulièrement bien la vie des entreprises et celle de ses dirigeants. On l'occulte souvent pour ne se pencher que sur la partie purement « chiffres et bilans » ; l'expert-comptable est un véritable accompagnant de l'entreprise, quelle que soit sa taille dans la ressource humaine, le fiscal, le juridique, le business plan, et... les méandres des joyeusetés réglementaires dont la France s'est faite championne, et bien avant 1998 et sa coupe Jules Rimet dorée.

Cela fera « pile » un an en mars que Béatrice Mauro Sendra a pris le relais de Carole Nouvion à la présidence 04 de la CPME (La Confédération des petites et moyennes entreprises, anciennement Confédération générale des petites et moyennes entreprises) véritable porte-voix des 96% d'entreprises françaises qui ont la particularité d'être des TPE et PME « dont la réussite est une condition majeure de la croissance du pays » exprime la présidente. Elles représentent 2 emplois sur 3 et 60% du PIB. Son acte militant, elle l'avait déjà entamé au sein de l'UDE 04 (au conseil d'administration et au bureau), l'organisme patronal bas-alpin dont le siège est à Sisteron regroupé en effet à la fois le MEDEF et la CPME : « nous travaillons de concert, avec la même équipe d'élus et de permanents autour de la secrétaire générale Christiane Chevalier, dont je salue l'investissement au service de nos adhérents. Notre but est de défendre les intérêts des entreprises, les accompagner, les représenter dans la gestion des organismes paritaires, et les faire se rencontrer, échanger » car Béatrice Mauro-Sendra poursuit « ne pas être seul est essentiel



pour un entrepreneur ». Surtout, serait-on tenté de dire, en cette période qui épouse chronologiquement son entrée en présidence et où sont légion les ravages sociaux et économiques de la crise COVID-19. « C'est vrai qu'il y a des moments bien plus agréables pour commencer une mission mais cela me pousse, et nous pousse, à passer la surmultipliée pour servir nos TPE, PME tout en adaptant nos méthodes de travail, je pense en particulier au numérique » explique la dirigeante.

La pensée suicidaire pour un quart des sondés !

Dans un contexte où le résultat d'un sondage fait froid dans le dos révélant la bien mauvaise posture de nombre de managers, 27% des chefs d'entreprises ont déjà une fois songé à se supprimer devant la lourdeur du moment. Alors, si elle convient sans sourcilier que « La France a déployé un large panel de protection, il faut le reconnaître bien plus

prégnant que dans d'autres pays », le manque de visibilité et la sortie de crise restent problématiques. 84% des entreprises ont eu recours à une ou plusieurs aides cumulées. « Il faut allonger la durée de remboursement des PGE avec prorogation d'un an de la première échéance (1), il faut maintenir le fond de solidarité notamment pour les entreprises fermées administrativement (restauration, stations...), et il convient de prendre en compte la désorganisation qu'implique un couvre-feu à 18h ».

Et... « surtout, il ne faut pas banaliser le confinement » voilà quelques messages forts passés au gouvernement à Paris « par nos représentants nationaux autour de notre président François Asselin et localement par relais avec les élus locaux, nous avons eu ici dans le 04 des rencontres constructives avec Christophe Castaner, par exemple, de visu ou en visio ».

Quelles pistes et quels remèdes pour la reprise que l'on espère la plus proche

possible Madame la présidente ?

« La CPME 04 et l'UDE 04 autour de Didier Long, son président et ses équipes, ont mis en place, je salue au passage aussi nos relations excellentes avec la CCIT 04 et son président Daniel Margot, des actions de prévention, d'écoute et de conseil, notamment avec l'observatoire Amarok (2) fondé par le professeur Olivier Torres -ndlr : lequel avait recueilli une standing ovation lors de la soirée "l'entreprise fait son show" 2019 à Manosque- et aussi les GPA (groupements de prévention agréés) inscrits dans le code du commerce lancés par la CPME et Régions de France visant à détecter la vulnérabilité et les difficultés des entreprises afin d'éviter l'écueil des enrôlements au tribunal de commerce ».

Enfin la CPME « n'est pas étrangère par son militantisme à la baisse des impôts de production visant à doper la compétitivité des entreprises françaises ». Reprenant les propos de son président national François Asselin « nous nous mobilisons pour protéger, non seulement l'entreprise, mais aussi la personne du chef d'entreprise ». Noble et bien vaste mission surtout en ces temps troublés, « nous ne manquons pas d'énergie, d'idées, pour y parvenir » a conclu la souriante présidente Béatrice Mauro Sendra.

Jean-Luc ICARD

Joindre la CPME 04 : 04.92.33.11.30

(1) Remboursement, étalement, effacement ? Quid de la dette des entreprises ?

À la fin de l'année 2020, 650 000 entrepri-

ses auront pu bénéficier de prêts garantis par l'Etat (PGE) ce qui représente environ 128 milliards d'Euros. À côté, d'autres créances sont latentes auprès des URSSAF, du fisc, sans compter des dettes contractées auprès de fournisseurs, propriétaires de locaux. Certaines banques ont anticipé la possibilité que n'a pas exclue ni démentie Bruno Le Maire de deux années blanches 2021 et 2022 pour les premiers remboursements des PGE, -qu'il faudrait alors rembourser sur 4 ans seulement, ce qui serait compliqué pour certaines entreprises déjà en souffrance - mais, car il y a un mais... En effet, l'Europe pourrait ne pas consentir au remboursement au-delà de 6 ans car cela pourrait être considéré comme une aide d'État, ce que Bruxelles regarde d'un très mauvais œil. À période particulière, regard particulier ? D'autres pistes sont évoquées, un effacement partiel ou total de la dette pour les TPE, PME, pour revenir à « blanc » ; d'autres économistes évoquent une entrée de l'État -sans pour autant parler de nationalisation même temporaire ? - dans le capital social, notamment via la BPI ou d'autres organismes créés ex-nihilo. L'avenir (proche) le dira.

(2) L'Observatoire AMAROK est une association s'intéressant à la santé physique et mentale des travailleurs non-salariés -TNS- : dirigeants de PME, commerçants indépendants, professions libérales, artisans... Il a été créé en 2009 par Olivier Torrès, professeur des universités (Montpellier) et spécialiste des petites et moyennes entreprises (PME). Il fédère une quinzaine de chercheurs qui étudient les liens entre la santé de l'entreprise et celle de son dirigeant.

UNAFAM 04 ACCUEILLE ET AIDE LES FAMILLES DÉSEMPARÉES FACE À LA MALADIE PSYCHIQUE D'UN PROCHE

Il est très difficile de comprendre la souffrance des malades psychiques, mais également celle de leurs familles le plus souvent démunies et désespérées face à la survenue de la maladie, véritable « tsunami » qui altère leur propre vie et peut même conduire à les détruire.

Il y a les hôpitaux psychiatriques, les psychiatres, les psychologues, les centres de soins etc. mais ils sont à l'évidence insuffisamment nombreux ou peu disponibles pour répondre aux appels à l'aide des aidants proches. Ces aidants sont confrontés entre autres à des questions médicales, administratives, juridiques, judiciaires... qui les dépassent le plus souvent. L'hospitalisation à la demande de la famille par exemple est une procédure lourde, contrôlée par le juge des libertés et de la détention culpabilisante, qui fait peur.

La faute n'en revient bien entendu pas aux soignants, mais à tout un système de psychiatrie qui doit être complètement repensé (des réflexions sont en cours...) pour d'une part favoriser le meilleur parcours de soins et la meilleure autonomie des malades, et d'autre part l'accompagnement des aidants abandonnés dans de telles situations. Manque de moyens, dit-on, absence de stratégies, parcours de soins et de suivi parfois inadaptés... Le sujet est particulièrement complexe.



Autour de la déléguée Muriel Rochas, Germaine Neuvière et Charlotte D'Halluin

L'UNAFAM, association reconnue d'utilité publique, est heureusement présente, avec bien d'autres associations. Elle compte 1700 bénévoles en France accueillant 14 000 adhérents pour écouter, soutenir, former, informer, accompagner les aidants proches des malades.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la délégation de l'Unafam dirigée par Muriel Rochas, est installée dans la Maison de la Famille à Forcalquier. Une dizaine de bénévoles se dévouent pour aider les familles aidantes : journées d'information, séances de sophrologie,

groupes de parole... Ceci avec l'aide de l'Unafam régionale, l'ARS, et le concours de psychologues assistantes sociales, professionnels de toutes disciplines. Aujourd'hui, 84 familles sont accueillies. Le message que veut faire passer la délégation 04 n'est pas seulement l'appel à contribution des collectivités locales qui, pour beaucoup, offrent déjà des moyens logistiques et des subventions. L'Unafam 04 souhaite aussi être écoutée et entendue par les milieux médicaux, être mieux associée à la prise en charge de la maladie à travers les aidants, et elle entend favoriser la

création d'un réseau de coopération et de solidarité entre tous ceux qui ont à voir dans l'accompagnement des personnes en souffrance psychique. Le message est enfin de dire à toutes les familles, à tous les amis proches qui se trouvent confrontés à des situations qui leur paraissent ingérables, qu'ils peuvent demander l'accueil, l'information, la formation et le soutien psychologique susceptibles de les aider dans une gestion plus sereine de leur situation.

« Ne restez pas seul »

En France, deux millions de personnes vivent avec des troubles psychiques sévères (schizophrénie, bipolarité, troubles de la personnalité et du comportement... 75% d'entre elles sont accompagnées au quotidien par leur famille. La

crise sanitaire que nous traversons, qui est en même temps économique et sociale, aggravera sans doute la situation, le chiffre d'environ +30% d'augmentation de pathologies mentales est avancé. La solidarité et l'entraide sont parmi les réponses les plus efficaces face aux souffrances.

« N'ayez pas peur ! »

Guy LIMORTE

Unafam 04 : Maison de la Famille Place Saint-Michel 04300 Forcalquier 07 67 18 66 88 04@unafam.org Ecoute Famille 01 42 63 03 03 Les candidats bénévoles sont les bienvenus, précise l'Unafam. On peut revoir le documentaire « enquête de santé » présenté sur France 5, le 8 décembre dernier « maladies mentales SOS familles en détresse »

SARL
Guy Décors
Peinture & Décoration

7, Bd Mirabeau
04100 MANOSQUE

06 17 88 06 49
06 87 33 37 68
Fax : 04 92 72 62 23

- Peintures int/Ext
- Enduits décoratifs
- Plafonds tendus
- Papiers peints
- Sols résines & PVC
- Moquettes
- Bétons cirés
- Parquets